



COMMUNICATION  
CONSEIL CULTURE

# NEGOCIATIONS SALARIALES 2013

## Encore Insuffisant

[France Telecom - Orange]

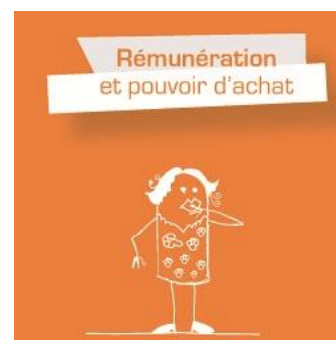
Mars 2013

**Les négociations salariales sont engagées depuis le 4 mars dernier, dans un cadre présenté par l'entreprise comme « très contraint ». Malgré une conjoncture économique (*perte de chiffre d'affaire, poids de la réglementation...*), la CFDT garde le maintien du pouvoir d'achat des salarié(e)s en tête de ses priorités !**

### Les revendications CFDT

- Une enveloppe d'augmentation de 3% au 1<sup>er</sup> janvier;
- Des mesures spécifiques pour les bas salaires ;
- Un accord incluant les fonctionnaires non cadres ;
- Une enveloppe financière dédiée à la promotion qui doit être revalorisée afin de reconnaître les efforts d'adaptation du personnel aux nouvelles compétences demandées par l'entreprise.

**Nous demandons par contre qu'une autre négociation «emploi et compétences», liée aux parcours professionnels et aux promotions, soit ouverte, hors négociation salariale.**



### La modération salariale comme politique sociale ?!

Les propositions actuelles de la direction se résument à des augmentations historiquement basses :

- Pas d'enveloppe d'augmentations individuelles, « *pas pour des raisons idéologique, mais tout simplement pour des raisons de budget* » (dixit la Direction);
- **312 euros /an** pour tous les non cadres<sup>(\*)</sup>, avec 212 euros au 1<sup>er</sup> janvier et 100 euros au 1<sup>er</sup> juillet.
- **450 euros /an** pour tous les cadres<sup>(\*)</sup>, à la date anniversaire.
- Refus de la date anniversaire au 1<sup>er</sup> janvier.
- **100 euros en base annualisé** pour les fonctionnaires non cadres dans le CFT au 1<sup>er</sup> juillet ;
- Un budget promotions de 0,25% avec un budget supplémentaire de 0,05% pour les sous positionnés et de 0,05 % pour l'égalité professionnelle.

En complément, la direction propose deux enveloppes spécifiques (*en cours de discussion*):

1. De 0,1% pour l'évolution professionnelle ainsi que pour le repositionnement salarial.
2. Pour les promotions perdantes des fonctionnaires, également mise sur la table des négociations.

(\*) Le budget de la mesure correspond à la moyenne de 1,2% des salaires des non cadres (*non fonctionnaires*), et de 0,9% pour ceux de tous les cadres

**La négociation est bien avancée et les propositions de l'entreprise restent encore insuffisantes. A ce stade, beaucoup de nos revendications n'ont pas été entendues comme sur les bas salaires cadres et non cadres, les minima d'embauches.**

**La CFDT ne lâche rien afin d'obtenir de meilleures propositions de l'entreprise.**

Avec notre Webzine, retrouvez le point de vue CFDT sur l'actualité France Télécom

Retrouvez ce tract et nos informations CFDT sur [Intr@noo](mailto:Intr@noo) / [Espace syndicats](#)

Et sur Internet:

<http://cfdt-ftorange.fr>

<http://www.facebook.com/dsccfdt.orange>

[http://twitter.com/CFDT\\_FTOrange](http://twitter.com/CFDT_FTOrange)

